



EN 45011
SCESp 038

CERTIFICAT

N° 10656-02

ProCert Safety AG certifie que les produits de l'entreprise

Groupe Minoteries SA Moulins de Sion SA

Rue Ste-Marguerite 14, 1950 Sion

mentionnés ci-après satisfont aux exigences pour la production et la transformation
du programme de label **céréales et farines IP-SUISSE** :

Céréales

Produits de minoterie

Les produits certifiés sont spécifiés sur le registre de ProCert Safety AG, accessible
au public.

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2011 *

Berne, le 28 avril 2010

ProCert Safety AG - Organisme certificateur

Richard Schnyder
Responsable de la certification

Raphael Sermet
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits
ou groupes de produits certifiés
sont autorisés à porter les marques
IP-SUISSE et épeautre (UrDinkel).



* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.